

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.6 Réinvestir la forêt dans le respect du milieu naturel forestier et de sa biodiversité

Faire vivre la forêt dans un projet qui équilibre préservation des paysages, sauvegarde de la biodiversité et valorisation de ses ressources en se souciant de la pertinence économique, représente un enjeu essentiel pour l'avenir de ce territoire.

[...]

8 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.6.8 Soutenir les projets individuels ou collectifs utilisateurs de bois et produits locaux (chaudières, construction, artisanats, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à l'animation</li><li>• Participation à l'information, sensibilisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage sur des projets/ équipements publics</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CG83, ADEME, ACOFOR83, CAV, CMA</li></ul>

Référence ID de l'article : #4599

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 23:53